

**ANNEXE 4 a : LISTE DES INVESTISSEMENTS RELEVANT DU CRITERE ENVIRONNEMENTAL PROPOSES
POUR L'APPEL A PROJETS 2017**

Les investissements doivent être facilement identifiables et contrôlables. De plus, les montants des investissements listés doivent clairement être identifiés et isolés sur les devis fournis lors de l'instruction.

De plus les matériels sont prioritaires sous réserve du respect de la réglementation concernant la qualité de l'eau au contact des produits alimentaires et et du respect du guide des bonnes pratiques d'hygiène en matière vinicoles.

Type d'investissement	Effet environnemental	Méthode de calcul des points	Définition
Construction/Rénovation			
Isolation en construction ou en rénovation	Economie d'énergie, réduction des nuisances sonores	Prise en compte des matériaux et de l'installation	Installation - d'une isolation thermique, - de bardages et de portes isolants, - de portes et les huisseries lors de la rénovation dans le cadre d'un projet global d'isolation dans la zone de production (transformation, stockage et conditionnement) ou dans un caveau.
Ombre bâtiment	Economie d'énergie	Prise en compte des matériaux et de l'installation	L'ombrage doit permettre une isolation thermique vis-à-vis du soleil.
Puits canadiens ou échangeur air-sol	Economie d'énergie	Prise en compte des matériaux et de l'installation (hors réseau de raccord)	Ce type d'aménagement apparaîtra dans la tranche fonctionnelle "Bâtiment de construction". Il ne sera pris en compte que si le bénéficiaire présente un projet d'isolation globale (dans le cadre de la construction et de la rénovation). Les réseaux de raccord sont non éligibles.
Aménagement du bâtiment de production en vue d'une réception gravitaire	Economie d'énergie	Le montant global du bâtiment est pris en compte.	
Système de fermeture permettant de limiter les échanges d'air entre zone climatisée et non climatisée au sein d'un bâtiment (portes sectionnelles à ouverture et fermeture rapide ou sas d'étanchéité)	Economie d'énergie	Prise en compte des matériaux et de l'installation	
Matériaux bio-sourcés à l'exclusion des charpentes en bois.	Economie d'énergie	Prise en compte des matériaux et de l'installation si ces deux postes sont clairement identifiables sur le devis. Ces matériaux sont pris en compte dans le cadre de la construction ou de la rénovation en tant qu'isolant ou élément intégral de la structure (murs ou toit en matériaux biosourcés)	Les matériaux bio-sourcés tels que le bois, le lin, le chanvre sont éligibles (http://www.developpement-durable.gouv.fr/Produits-de-construction-et.html). Les dépenses rattachées aux matériaux bio-sourcés doivent être isolées dans le poste gros oeuvre. Elles ne sont prises en compte que si le guide des bonnes pratiques d'hygiène en matière vinicole est respecté. Le montant des matériaux et de la pose des matériaux sont éligibles si ils sont clairement identifiés et isolés sur les devis.
Chai enterré ou semi enterré	Economie d'énergie	Montant total de la construction	Un chai enterré est un chai dont au moins un étage opérationnel est totalement enterré (hauteur de plafond: 2,5 m; éligible à la surface plancher).
Revêtement des sols	Economie d'eau	Méthode de calcul des points: il faut que cette dépense soit bien identifiée et isolée sur le devis.	Les revêtements prioritaires sont les résines, le revêtement quartz et le carrelage.

Equipement			
Régulateur/ Variateur de fréquence	Economie d'énergie	Coût de l'option si le variateur est intégré à une machine ou le coût du variateur s'il est ajouté sur une machine.	
Filtration orthogonale à basse pression de type micro-flex	Economie d'énergie et économie d'eau	Intégralité du montant demandé.	
Systèmes de chaudière à haute performance énergétique : bruleur modulant et bas niveau NOx, chaudière basse température ou triple parcours	Economie d'énergie	Intégralité du montant demandé.	
Système de récupération d'énergie ou de chaleur : récupération d'énergie à partir des fumées ou chaudière à condensation, récupération de chaleur sur moût chaud par croisement, sur fumée ou compresseurs d'air, sur eaux de lavage des lignes de conditionnement	Economie d'énergie	Intégralité du montant demandé.	
Equipements à niveau de finition élevée par électropolissage	Economie d'eau	Intégralité du montant demandé pour l'équipement considéré - le montant doit être isolé dans le devis le cas échéant.	Liste des équipements pour l'électropolissage: échangeur, monobloc rinçage, monobloc avinage, monobloc rinçage tirage, monobloc rinçage tirage bouchage, monobloc rinçage tirage bouchage capsulage, monobloc rinçage désaération tirage injection de gaz bouchage capsulage, monobloc bouchage, monobloc bouchage capsulage, monobloc lavage séchage, monobloc encannage, monobloc NEP/CIP nettoyage en place
Equipement de traitement de l'eau par les UV	Economie d'eau	Intégralité du montant demandé.	
Cuves inox avec niveau de finition élevée: recuit brillant, électropolissage, polimiroir	Economie d'eau	Intégralité du montant demandé et installation.	
Cuves béton avec revêtement epoxy	Economie d'énergie	Intégralité de la cuve et de son installation.	
Rénovation des cuves béton avec revêtement epoxy	Economie d'eau	Prise en charge de la dépense de revêtement epoxy.	
Micro-filtration tangentielle (MFT) notamment pour le débouillage, la filtration des vins et des moûts et la stabilisation microbiologique - avec par exemple bentonite ou collage en ligne en flux continu	Réduction des déchets	Intégralité du montant demandé.	
Broyeur de rafles	Réduction des déchets	Intégralité du montant demandé.	
Dégrilleur automatique	Réduction des déchets	Intégralité du montant demandé.	
Chaîne d'embouteillage avec une ou plusieurs fonctionnalités: pilotage intelligent/ stérilisation et recyclage intégré de l'eau/ isolation sonore.	Economie d'énergie, économie d'eau, réduction nuisances sonores	Si l'équipement a toutes les fonctionnalités, le montant global de l'équipement sera retenu dans le calcul des points, s'il en a deux, 66% du montant sera retenu et s'il en a un, 33% du montant de l'équipement sera retenu.	
Pressoirs avec plusieurs fonctionnalités: - pilotage intelligent comportant des automates programmables, des aménagements logiciels et une instrumentation spécifique de type capteurs de mesure volumétrique permettant de piloter les cycles de pressurage en fonction de l'écoulement des jus - lavage intégré avec recyclage total ou partiel de l'eau, - pressoirs avec cage ajourée	Economie d'énergie et économie d'eau	Pour les pressoirs qui ont les deux fonctionnalités (pilotage intelligent + lavage intégré), la totalité du montant du pressoir est prise en compte pour le calcul des points. Si une seule des deux fonctionnalités est présente, 50% du montant du pressoir sera retenu. Au cas particulier des pressoirs à usage Champagne, 50% du montant du pressoir sera retenu si le pressoir dispose du programme de pressurage agréé par le CIVC.	
Muid et foudres en bois provenant de forêt PEFC et FSC	Préservation ressources	Intégralité du montant demandé.	
Imprimantes laser	Réduction des déchets	Intégralité du montant demandé.	